

Concours de l'Autorité - Edition 2020

Publié le 27 février 2020

Vendredi 14 février 2020, l'Autorité organisait la finale de son 2^{ème} concours de plaidoiries.

Basées sur un dossier de 64 pièces réalisé par les équipes internes, 12 écoles et universités se sont affrontées à l'écrit en endossant le rôle de rapporteurs ou d'avocats. Les 4 meilleures d'entre elles ont plaidé devant le collège lors de deux séances programmées au cours de la journée.

Lors de la séance du matin, les étudiants du MS Droit et management international de HEC Paris s'opposaient à l'École de droit de Sciences Po Paris.



L'après-midi, ce sont les étudiants du M2 Droit européen des affaires de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas qui affrontaient ceux du Master 291 Droit et régulation des marchés de l'Université Paris Dauphine.



Au terme de la journée c'est le Master 291 Droit et régulation des marchés de l'Université Paris Dauphine qui a remporté le concours, le Master Droit et management international HEC Paris a quant à lui emporté le second prix.

Félicitations à toutes les équipes !

